

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1473

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Ratenon, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, Mme Fiat, M. Prud'homme, Mme Ressiguier,
Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer la division et l'intitulé suivants:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.